

Collectif nancéen pour une régie publique des transports urbains et pour leur accès gratuit

**Contact** : collectif-transports@fsl-nancy.fr – **Site** : <http://collectif-transports.fsl-nancy.fr/>

## **Moins de bus, moins d'emplois...**

Cet été, le Grand Nancy met en place de nouvelles mesures de réduction de l'offre de transports en commun, achevant ainsi de ramener celle-ci à son niveau d'avant 2014, année électorale. Car si les améliorations se font à la veille des élections municipales, les régressions, même renommées « optimisations, adaptations, ajustements », se font toujours pendant les vacances.

L'un des résultats de cette politique, c'est la suppression de 68 emplois à la société Transdev, qui exploite le réseau de transports : 2/3 de licenciements, le reste en non-reconduction de CDD et non-remplacement de départs à la retraite. Ainsi, la politique de gribouille initiée par la Communauté urbaine provoque chez les employés de cette société le désespoir lié à la perte de leur emploi pendant que les usagers subissent la dégradation du service de transports.

Alors que la COP21 a fait apparaître l'urgence de mesures propres à enrayer le phénomène de réchauffement climatique, alors que les rues de notre agglomération sont engorgées par la circulation, il est urgent de développer les transports en commun et de diminuer la circulation des véhicules individuels génératrice de pollution, d'énervernement, de stress et de perte de temps.

Il est temps de donner la priorité aux transports en commun avec un réseau efficace et attractif (dense, accessible, aux fréquences rapprochées et aux correspondances ajustées, rapide et d'accès gratuit), valorisé par des campagnes d'information et d'incitation.

La mise en œuvre de cette politique devrait être confiée à une régie publique débarrassée des exigences de profit des actionnaires d'une entreprise, avec pour mission de répondre aux besoins des habitants et non de rechercher des économies à tout prix sur la qualité du service public.

De tels choix contribueraient non seulement à préserver l'environnement, la santé des habitants et la qualité de la vie, mais aussi à créer des emplois au lieu d'en détruire.

Nancy, le 6 juillet 2016